

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVANT
DU 5 JUIN 2026**

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauvant, dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis le **5 juin 2026 à 14 heures 00 minutes**, à l'Espace B. Morand de Saint-Sauvant, sous la présidence de M. Jean-Marc AUDOUIN, pour délibérer sur les affaires nécessaires à l'ordre du jour, conformément aux articles L. 2122-1 à L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : AUDOUIN Jean-Marc, BIGOT Eric, DE MIRMAN Louis-Baptiste, FAURE Aline, LEBRETON Bruno, MATHIEU Alain, MERIGEAULT Jean-Philippe, MORIN Laure, NICCOLI Romain, PETIT Mauricette, RAYNAUD Anne

Absents : BOURSON Alice (Pouvoir à MORIN Laure), FURAUD Charlotte (Pouvoir à Jean-Marc AUDOUIN), HAZA Romane (Pouvoir à Eric BIGOT), LAIDET Séverine (Pouvoir à Bruno LEBRETON),

Secrétaire de séance : RAYNAUD Anne

La séance est ouverte à 14h02

0. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 mai 2026
1. Délibération : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 habitants)

0° PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2026 : approuvé à l'unanimité

1° ELECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE (- 1 000 HABITANTS)

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° NTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil

municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. MATHIEU, M. LEBRETON, M. NICCOLI et M. DE MIRMAN . La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- AUDOUIN Jean-Marc
- BOURSON Alice
- DE MIRMAN Louis-Baptiste
- MORIN Laure
- PETIT Mauricette
- RAYNAUD Anne

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : ...8

Ont obtenu :

- Mme PETIT Mauricette, née le 16/04/1953 à Burie (17) : 12 voix
- M. AUDOUIN Jean-Marc, né le 17/05/1959 à Saintes (17) : 12. voix
- Mme RAYNAUD Anne , née le 05/01/1976 à Saintes (17) : 12 voix

Mmes PETIT, RAYNAUD et M. AUDOUIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- BIGOT Eric
- LAIDET Séverine
- FAURE Aline

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

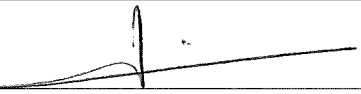
Ont obtenu :

- M. BIGOT Eric, né le 11/11/1961 à Saint-Symphorien (37) : 12 voix

- Mme LAIDET Séverine, née le 25/10/1977 à Chenôve (21) : 12 voix
- Mme FAURE Aline, née le 21/03/1989 à Saint Jean d'Angély (17) : 12 voix

M. BIGOT, Mmes LAIDET et FAURE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h24

Le Maire	AUDOUIN Jean-Marc	
Le secrétaire de séance	RAYNAUD Anne	